

Exposé des motifs

1. Contexte de l'étude

Le présent plan de site a été élaboré par le département des constructions et des technologies de l'information (ci-après département), sur demande déposée au département en septembre 2000 par l'association Action Patrimoine Vivant (APV).

2. Objectifs de l'étude

Le secteur concerné par le plan de site est situé en zone de développement 3, avec une zone ordinaire 5 (villas).

De par la nature de ce quartier, son histoire, sa localisation à la limite de la ville dense, l'objectif du plan est de préserver le noyau constitutif du faubourg de Grange-Canal, bordé par le chemin du même nom, ainsi que plusieurs villas et leurs jardins situés le long du chemin Puthon. Ces villas sont construites au tournant des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, par l'entrepreneur Puthon.

Préconisant la protection du patrimoine bâti et végétal, l'avant-projet de plan de site émanant de l'Association APV résulte d'un souci de préservation de l'image d'un lieu qui, à l'origine et indépendamment de la présence de nombreuses activités (fabriques artisanales, etc.) à proximité, symbolisait surtout l'idée d'une porte d'entrée en ville.

3. Description du plan de site n°29577-511

Le périmètre du plan de site n°29577-511 comprend un secteur situé au nord de la route de Chêne, entre les chemins de Grange-Canal et Puthon dans la commune de Chêne-Bougeries.

Le plan de site prévoit le maintien du noyau constitutif de l'ancien faubourg de Grange-Canal, situé le long du chemin du même nom, ainsi que d'un ensemble de villas construites par l'entrepreneur Puthon.